La vie communes

Magazine de la Communauté de Communes du canton de Podensac

Arbanats / Barsac / Budos / Cérons / Guillos / Illats / Landiras /Podensac / Portets / Preignac / Pujols-sur-Ciron / Saint-Michel-de-Rieufret / Virelade

DOSSIER SPÉCIAL

BILAN 2013
Une dynamique maintenue

Point Service CAF
Un centre d'accueil et d'information au sein de la CDC

Raid 4L Trophy
3000 km pour les enfants du Maroc

n°31 - Février 2014

CDC PODENSAC
Communauté de Communes

Sommaire

ACTUALITÉS P. 3 - 4

- Le retour du Point Service CAF
- Le Pôle Enfance - Jeunesse et Services techniques inauguré
- Séniors : ayez le bon réflexe
- 5 nouveaux Contrats Emplois d'Avenir signés à la CDC
- Raid 4L Trophy : 3000 km pour les enfants du Maroc

LA CDC PROCHE DE VOUS P. 5- 10

Dossier Bilan 2013

- Finances : dynamisme et transparence
- La CDC partenaire des communes
- Voirie : un programme ambitieux
- Enfance - Jeunesse -Solidarité au service des familles
- Déchets ménagers et écocitoyenneté
- Prévention : la CDC un territoire militant.

Journal de la Communauté de Communes du canton de Podensac

N°31 - février 2014

LA VIE COMMUNES
est édité par la Communauté de Communes de Podensac

12 rue du Maréchal Leclerc-de-Hauteclocque
33720 Podensac

Tel. : 05 56 76 38 00
Fax : 05 56 76 38 01

www.cc-podensac.fr

Directeur de la publication : Philippe Meynard
Dircom, rédacteur en chef : Daniel Costa
Conception, réalisation et rédaction : Daniel Costa
Crédits photos : Daniel Costa
Impression : Sauternes Impression à Toulenne

Imprimé sur papier recyclé
ISSN : 2118-2469

BILAN 2013 SUITE P. 10
Culture de proximité, pari gagné ! La médiathèque intercommunale de Podensac est devenue le véritable centre culturel du territoire, gratuit et ouverts à tous.

ELECTIONS MUNICIPALES P.11
Nouvelle réglementation ; nouvelle répartition des conseillers communautaires. Les conseillers communautaires élus en même temps que les conseillers municipaux.

VOTRE FACTURE OM P.11
- Tarifs OM : quelles différences avant et après la passage à la Redevance Incitative ?
- La Facture OM en détail.

Édito

Le Conseil communautaire

Avec Philippe Meynard

L'ensemble des conseillers communautaires a été très attristé par l'état de santé du Président Philippe Meynard et le soutien de bon rétablissement est unanime. À l'aube d'une nouvelle mandature qui prendra effet au lendemain des prochaines élections municipales et à la suite de la décision de Philippe Meynard de ne pas se représenter à la tête de la CDC, de nouveaux conseillers communautaires seront élus en nombre restreint conformément à l'application de la nouvelle réglementation électorale. Les représentants de l'intercommunalité passeront de 69 aujourd'hui à 28 dès le mois d'avril prochain. Après 6 ans de présidence de Philippe Meynard nous pouvons être très satisfaits du travail accompli mené par un président d'un grand dynamisme, alliant le consensus nécessaire à la gestion d'une intercommunalité diverse d'un point de vue politique, à un souci d'innovation et de transparence au service de tous les habitants du territoire. Des évolutions ont apporté une amélioration très sensible du cadre de vie de chacun, aussi bien au quotidien avec l'amélioration conséquente de la voirie des 13 communes en apportant une attention toute particulière à la sécurité, mais aussi les services associés aux familles comme la petite enfance avec la construction de la crèche de Preignac, bientôt celle de Cérons, mais aussi le renforcement de centres de loisirs pour accompagner les enfants des écoles en application des nouveaux rythmes scolaires. Et c'est aussi l'ouverture de la Médiathèque intercommunale de Podensac qui remporte l'adhésion de tous les habitants, centre culturel aujourd'hui, accessible à tous et totalement gratuit.

Merci Philippe pour ton engagement, ta disponibilité, ton écoute de nos points de vue et ton art de veiller à ce que la CDC soit toujours au premier rang des intercommunalités de Gironde.

Travail accompli. Pari gagné. Bravo !

Merci pour tout.

web TV
Voir la vidéo du reportage sur www.cc-podensac.fr

Le Point Service CAF à la CDC : Jacques Cannaud, conseiller thématique fait une démonstration sur le site de la CAF devant Philippe Meynard, président de la CDC, Étienne Ducongé, responsable du Département animation des politiques et les élus communautaires. Les allocataires pourront consulter leur dossier sur le site internet aidé, si besoin, du personnel de l'accueil et en toute discrétion.

Proximité

Le retour du Point Service Caf

4 ans après sa première installation, dans l'un des premiers locaux de la CDC, le Point Service CAF reprend ses marques dans les bâtiments neufs de l'intercommunalité. Désormais les quelques 2500 allocataires du territoire trouveront à nouveau un centre d'accueil et d'information au sein de la CDC. Le personnel d'accueil a bénéficié d'une formation spécifique de la CAF de façon à orienter et informer de la manière la plus efficace possible les allocataires, tant sur le plan de la documentation que sur la consultation de leur dossier sur le site internet dédié. La CDC s'inscrit une fois de plus comme moteur des services de proximité au bénéfice des habitants du territoire.

Contact CAF : 05 56 43 50 35

Toutes les informations utiles sont détaillées sur le site internet de la CAF : www.caf.fr

Le Pôle Enfance - Jeunesse et Services techniques inauguré

Une bien belle opération d'urbanisme à Podensac que celle du Pôle Enfance-Jeunesse et services techniques de la CDC avec son parking de 57 places et les nouveaux hangars techniques de l'intercommunalité dont les travaux devraient débuter dans les prochains mois. Installés dans l'ancienne gare de Podensac qui, au cours des années, s'étaient beaucoup dégradée et devant les besoins pressant des services publics de la CDC la solution de la réhabilitée était toute trouvée, à deux pas du siège et de la médiathèque. Une rénovation remarquable tant du point de vue de l'extérieur que des aménagements intérieurs. Services Petite Enfance et jeunesse occupent des locaux spacieux et confortables pour offrir des services toujours plus appréciés des familles. Bientôt, dans la commune de Cérons, s'érigera la crèche familiale Croquelune offrant ainsi aux habitants du territoire des possibilités de garde des tout-petits de grande qualité.

Dominique Clavier, entouré des conseillers communautaires et vice-présidents de la CDC, inaugure l'ensemble parking Pôle Enfance -Jeunesse et services techniques.

Séniors

Ayez le bon réflexe !

Les séniors sont trop souvent les victimes de malversations ou d'agresseurs qui usent de stratagèmes les plus ignobles pour les tromper ou les agresser. La brochure éditée par le gouvernement (téléchargeable sur le site de la CDC) vous précise les règles simples de vie en société pour se prémunir contre les actes malveillants. N'hésitez pas à vous adresser à votre collectivité ou à la Gendarmerie lorsqu'une situation vous semble inhabituelle.

2014 !

Guide du territoire

Associations, entreprises, artisans, professions libérales, commerces, santé, administrations, collectivités territoriales, vignobles...
Tous les services proposés par les professionnels et les associations des treize communes sont recensés et listés dans le nouveau guide du territoire.

Guide Redevance Incitative

Tri mode d'emploi et tarifs. Quoi mettre dans le bac vert, quoi mettre dans le bac rouge. Disponible dans les accueils des mairies et téléchargeable sur le site internet de la CDC : www.cc-podensac.fr

web TV
Voir la vidéo du reportage sur www.cc-podensac.fr

Emploi

5 nouveaux Contrats Emplois d'Avenir signés à la CDC

De gauche à droite : Fanny Janiak, animatrice, Christian Thomas, directeur du Pôle Emploi de La Teste, Marie Dupont, animatrice, Christine Muller conseillère Pôle emploi La Teste, Hervé Gilet, conseiller général, Frédéric Carre, sous-préfet de Gironde, Jean-Michel Birem, directeur de la ML2R, Philippe Meynard, président de la CDC, MM Daniel Dubourg et Jean-Pierre Manceau, vice-présidents de la CDC, Mireille Delas animatrice, Sandra Chevreau, animatrice, Laurent Arpin, conseiller Mission Locale de La Teste de Buch

La troisième signature de contrats Emplois d'Avenir par la CDC de Podensac conforte l'intercommunalité comme l'exemple à suivre dans tout le sud Gironde. Un engagement fort salué par Frédéric Carre, sous-préfet de la Gironde qui ne cache pas son plaisir d'accompagner ainsi, et aussi souvent, la CDC dans sa lutte contre le chômage des jeunes et la précarité. Avec désormais 20 contrats emplois d'avenir dans le territoire depuis juillet 2013, les 5 jeunes nouveaux venus, Sandra, Mireille, Fanny, Marie et Tracy, vont venir renforcer l'équipe des ALSH pour répondre au mieux aux besoins des communes dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette mutualisation des moyens d'accueil des enfants dans les 6 centres de Loisirs est gagnant sur trois plans : ◗ gagnant pour les communes qui peuvent en toute quiétude disposer de personnels qualifiés pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, en confiant la gestion « ressources humaines » à la CDC ; ◗ gagnant pour la CDC qui peut employer ces jeunes dans les centres de loisirs sur un quota d'heures important, tout en maîtrisant sa masse salariale ; ◗ gagnant pour les jeunes qui sortent de la précarité et bénéficient de contrats à 35 heures hebdomadaires, couplés à des parcours de formation individualisés. ■

Raid 4L TROPHY

3000 km pour les enfants du Maroc

Dans le cadre des opérations de partenariat, la CDC de Podensac soutien des jeunes du territoire dans des projets d'intérêt général. Deux équipes, l'une de Preignac, l'autre de Virelade se sont engagées dans une opération humanitaire : le RAID 4L TROPHY 2014 qui va les mener aux confins du Maroc afin d'apporter des fournitures scolaires aux enfants des écoles. C'est à Preignac que l'équipe de Nicolas Nadeau et Florian Juhel a été reçue en premier par le Maire, Jean-Pierre Manceau, vice-président de la CDC. Puis, une semaine après, c'était au tour de Philippe Meynard, président de la CDC de recevoir l'équipe d'Alexis Normand et Antonin Camplo. Départ des deux équipes du territoirele 12 février pour rejoindre à St-Jean-de-Luz les 1400 4L participantes de ce grand raid de près de 3000 km aller et retour. Une aventure que les jeunes vivent déjà avec passion et engagement humanitaire. Chaque équipe doit porter au minimum 50 kg de fournitures et livres scolaires qui seront distribués dans des villages reculés du Maroc. Une action qui donne du sens à la citoyenneté, le sens du partage et l'ouverture vers les cultures des autres.

web TV
Voir la vidéo du reportage sur www.cc-podensac.fr

L'équipe de Preignac

L'équipe d'Alexis Normand et Antonin Camplo reçue par le Président Philippe Meynard et les élus communautaires. ➤

Bilan 2013 : Dynamisme et transparence

Jean-Pierre Manceau, vice président de la CDC en charge des finances.

BILAN 2013	
FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 6 319 667,06 €	Dépenses 7 681 710,90€
Recettes 6 233 697,84€	Recettes 5 750 862,80€
EXCEDENT : + 879 208,80 €	

La maîtrise totale des dépenses de fonctionnement et d'investissement nous permet de disposer d'une capacité d'autofinancement importante pour poursuivre nos actions de développement territorial. Une gestion saine et rigoureuse qui porte ses fruits: des équipements et travaux importants, autofinancés, permettant un recours très mesuré à l'emprunt. Ainsi 2013 reste marquée par la poursuite des efforts entrepris durant les années précédentes. L'équipement des communes dont la CDC est le partenaire indispensable de développement s'amplifie, en partenariat avec tous les maires, particulièrement en matière de voirie. Dans les domaines de la Petite enfance, la finalisation de la construction à Preignac de la crèche multi-accueil les « Poupins », inaugurée en avril 2013, propose aujourd'hui une structure d'accueil des tout-petits de très grande qualité, gérée par l'association « Enfance pour tous ». Un service exemplaire particulièrement apprécié des familles. Suivra bientôt la construction de la crèche familiale « Croquelune » dont l'ouverture est prévue pour septembre 2015. Nous avons ensuite assuré l'inauguration tant attendue des habitants de la CDC, de la Médiathèque, en novembre, et le transfert du siège de la CDC de Barsac à Podensac auquel s'ajoutent aujourd'hui le Pôle Enfance-Jeunesse et les services techniques installés dans l'ancienne gare de Podensac. « Avec la création d'un parking de 57 places et la rénovation de la voirie, c'est aussi une très belle opération d'urbanisme et de rénovation de quartier » précise le maire de Podensac Bernard Mateille. 2013 est marquée également par le véritable démarrage sur le terrain de l'entretien des bas-côtés herbeux et des chemins de randonnées dans l'ensemble du territoire: une internalisation de ces prestations auparavant dédiée à des entreprises privées qui fera économiser à la collectivité près de 110000 € par an, tout en répondant de façon plus efficace aux besoins des communes. Ce renforcement des services techniques s'accompagne du lancement de l'appel d'offres pour la construction des hangars techniques dont les travaux démarreront bientôt. Une année importante pour la CDC qui voit se renforcer la baisse continue du poids de déchets ménagers. Globalement et malgré les restrictions budgétaires liées à la baisse programmée des dotations de l'État et des subventions, la CDC bénéficie d'une situation financière saine qui lui permet d'aller de l'avant, de garder le cap de l'innovation et de la proximité au service des habitants du territoire; de conforter cet exemplarité qu'on lui reconnaît dans tout le sud Gironde.

La CDC partenaire des communes

Le Fonds d'Aide à l'Equipement des Communes soutient les communes dans la réalisation d'équipements sportifs ou de loisirs, la rénovation ou l'aménagement de bâtiments communaux administratifs, associatifs, culturels ou éducatifs. En 2013, 92 864,50 € y ont été consacrés.

ARBANATS 6649 €
Aménagement de l'espace associatif.

BARSAC 8273 €
Travaux d'équipement restaurant scolaire et espace multisports.

BUDOS 6070 €
Travaux salle Latapy et achat d'un distributeur de pain.

CERONS 7829 €
Travaux de réhabilitation de deux classes de l'école maternelle.

GUILLOS 5606 €
Travaux de réfection de la toiture de la salle des Fêtes et remise en état de la toiture du garage jouxtant l'église.

ILLATS 6910 €
Travaux de rénovation zinguerie sur la toiture de la mairie.

LANDIRAS 8222 €
Travaux d'aménagement ensemble immobilier de Menon.

PODENSAC 8951 €
Réfection arrosage intégré du terrain d'honneur de football.

PORTETS 8653 €
Travaux de rénovation façade de la maison du Chéret.

PREIGNAC 8342 €
Implantation de 3 modules en toile sur le terrain de pétanque.

PUJOLS-SUR-CIRON 6160 €
Remise à neuf de la toiture d'immeuble/stade de football.

SAINT MICHEL DE RIEUFRET 5837 €
Travaux de construction d'un court de tennis.

VIRELADE 6403 €
Aménagement de la salle des Fêtes.

Barsac

Preignac

VOIRIE : un programme ambitieux

Investissement **1 336 490 €**
Fonctionnement **373 392 €**

Didier Cazimajou, vice président de la CDC en charge de la voirie

2013 marque la fin du plan triennal de rénovation de la voirie et la poursuite d'un nouveau programme 2014-2016 ambitieux qui réaffirme la volonté pugnace de la CDC, de poursuivre les efforts entrepris sur l'ensemble du territoire. En 2013, des travaux de rénovation de la voirie sur près de 9 km ont concerné les communes de Barsac, Budos, Cérons, Guillos, Illats, Landiras, Portets et Pujols-sur-Ciron. Tandis que dans le site d'aménagement du pôle Enfance-Jeunesse (ancienne gare) face au siège de la CDC, un parking de 57 places a été construit et une portion de la voie communale du Maréchal Leclerc refaite. Dans le même temps, avec l'internalisation du service d'entretien des bas-côtés herbeux et des chemins de randonnées votée par le conseil communautaire pour mieux répondre aux demandes des maires des communes et l'acquisition de matériels tels que tracteurs, épareuse, banquetteuse et broyeur, les deux nouveaux techniciens de la CDC, Patrick Blanchard et Jean-Philippe Paoloni, ont sillonné le territoire de la CDC en fonction de la météo, sur un réseau établi à près de 230 km. En tenant compte des passages par portion et par campagne, 3 au total en 2013, c'est 2415 km qui ont été entretenus ! « Des premiers résultats très encourageants qui démontrent le bien fondé du diagnostic que nous avions établi et du gain sur investissement représenté par cette internalisation puisque c'est plus de 100000 € par an que nous économisons tout en améliorant le service apporté aux communes du territoire » précise Didier Cazimajou. Ces économies de l'ordre de 20 % sur les prestations autrefois déléguées au privé, permettront le financement d'autres opérations d'investissement qui amélioreront le cadre de vie des 20000 habitants du territoire.

Philippe Meynard et Didier Cazimajou au départ de la première campagne d'entretien des bas-côtés herbeux et chemins de randonnées.

VOIRIE 2013 EN CHIFFRES

BARSAC
Rue du 8 mais 1945 (2)
Petit Hallet
Quartier Dousset
➡ 89 310 €

BUDOS
VC9de St-Pierre,
CR17 de Mauzet,
VC de Perron à Massé
➡ 83 734 €

CERONS
VC2 de la Fontaine
St Martin à Pilane
➡ 68 414 €

GUILLOS
CR 23 de Brot à landiras
➡ 75 085 €

ILLATS
VC13 de Condrine (2)
➡ 46 421 €

LANDIRAS
VC9 rue de l'Airial
VC 15 rue Joachim de Chalup
➡ 205 005 €

PORTETS
VC7 route de Cabernet
Rue du Baron de Gascq
Chemin de Mégelane
VC9 chemin de Lamothe
VC13 rue des Hilladeys
➡ 166 963 €

PUJOLS SUR CIRON
VC5 de Charlot à Cap de Hé
VC4 du Haut à la Cugnasse
➡ 135 218 €

MONTANT TOTAL : 870 150 €

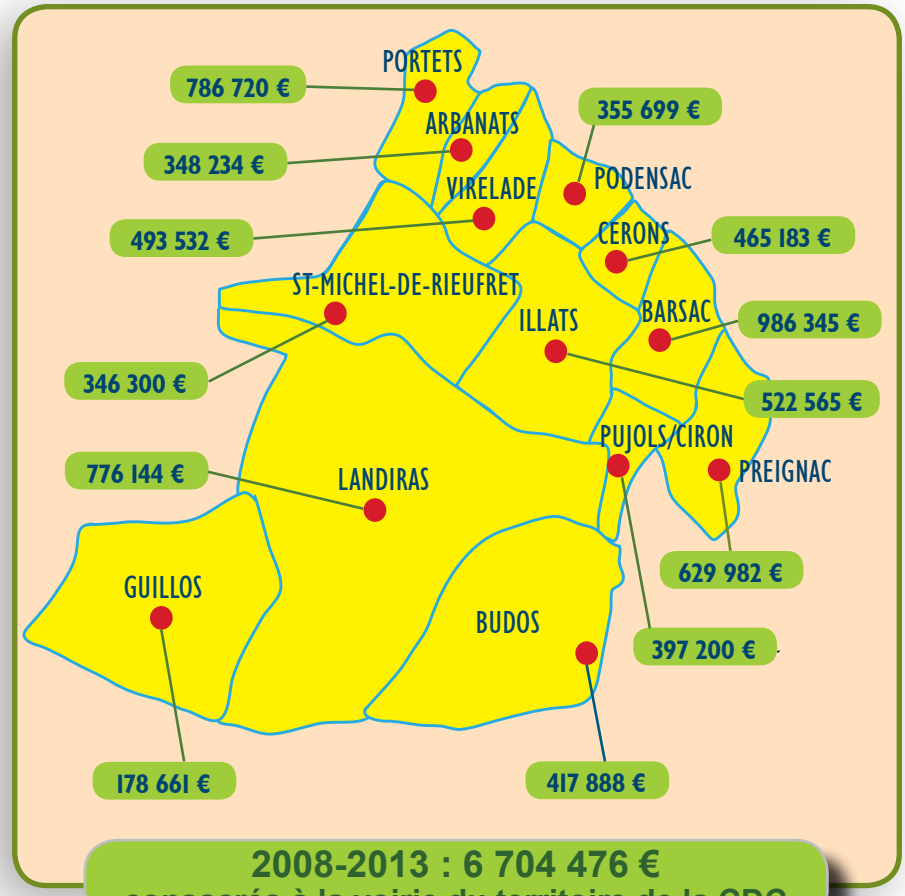

2008-2013 : 6 704 476 €
consacrés à la voirie du territoire de la CDC

ENFANCE - JEUNESSE - SOLIDARITE, AU SERVICE DES FAMILLES

Jean-Marc Pelletant
vice président de la CDC,
en charge de l'Enfance-Jeunesse Solidarité

Investissement **861 269 €**
Fonctionnement **2 200 308 €**
dont ***715 200 €*** pour les *Centres de Loisirs*
(coût net CDC) sur un global de 1 255 500-- €
(CAF, familles...)
et ***252 136 €*** pour le portage
de repas à domicile

PETITE ENFANCE

L'année qui vient de s'écouler a été importante au regard de l'engagement de la CDC au service des familles. Tout d'abord l'inauguration de la crèche les Poupins à Preignac

Philippe Meynard, président de la CDC, inaugure la crèche de Preignac, Les Poupins, en présence du sous-préfet de Gironde, Frédéric Carre, et Christophe Demilly, directeur de la CAF de Gironde

et le parking attenant mutualisé avec la commune de Preignac pour les associations utilisant le centre Poupot. Une opération remarquable tant au niveau de l'architecture et des aménagements spécifiques à l'accueil de la petite-enfance que des services assurés par l'association Enfance pour tous qui gère désormais les multi-accueils de la CDC. Depuis la rentrée de septembre 2013, le multi-accueil « Les Poupins » héberge 25 enfants de 10 semaines à 3 ans et demi. Toute l'organisation de l'emploi du temps quotidien, comme les animations, le repas ou des séances de repos dépend du rythme de chaque enfant. Une approche extrêmement délicate qui préserve l'équilibre de l'enfant tout en le sensibilisant à la socialisation et à l'éveil. Poursuivant le maillage territorial offrant aux familles un accueil de la petite-enfance le plus proche possible de son domicile, une nouvelle crèche familiale, « Croquelune», remplaçant la structure actuelle, sera construite dès le début de cette année pour une ouverture en septembre 2015.

CENTRES DE LOISIRS ET NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

L'accueil des enfants au sein des 6 centres de Loisirs du territoire (Les Bout'chous, Les Loustics, Les Lucioles, Les P'tits Loups, Les Marsupiaux, Les Dinos) bénéficie d'une des enveloppes financières les plus importantes de la CDC. Plus de 1300 familles en moyenne sont concernées aussi bien pour les accueils du mercredi que ceux des vacances scolaires. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le fonctionnement de ces Centres de Loisirs a très largement été sollicité dans la mesure où 7 communes sont passées aux nouveaux rythmes en septembre 2013, tandis que les six autres le feront à la rentrée 2014. Deux choix qui ont entraîné un renforcement du personnel de la CDC, par la signature de contrats aidés, pour mieux répondre aux demandes des familles et des communes tant pour ce qui concerne les centres de loisirs que pour les temps d'activités periscolaires correspondants à l'allègement du temps scolaire (45 mn). Pour répondre aux demandes des communes, la CDC a opté pour la signature des contrats Emplois d'Avenir, 20 à ce jour signés depuis le mois de juillet dernier, plaçant la CDC en pôle position des intercommunalités les plus dynamiques et les plus engagées dans la

19 contrats aidés ont été signés depuis juillet 2013 pour assurer l'accueil des enfants dans les centres de loisirs, à la suite de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ici en présence de Philippe Meynard et du sous-préfet Frédéric Carre.

lutte contre le chômage des jeunes dans tout le sud Gironde. Ces jeunes recrutés bénéficient de contrats à 35 heures hebdomadaires, couplés à des parcours de formation individualisés.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La CDC assure le portage de près de 33000 repas par an au domicile des personnes âgées et des personnes dépendantes, soit une moyenne de 100 repas par jour. Le dernier marché passé en 2013 avec la société Médirest suivant un cahier des charges beaucoup plus contraignant en matière de qualité gustative a très largement amélioré le service apporté aux personnes dépendantes. La satisfaction des usagers est générale au regard d'un service de proximité et de solidarité auquel la CDC attache une attention et un intérêt tout particulier.

Déchets ménagers et écocitoyenneté

Investissement **50 600 €**
Fonctionnement **1 794 617 €**

Dominique Faubet,
vice président de la CDC
en charge des déchets ménagers.

Après la mise en place de la redevance incitative et plus particulièrement la période test en 2011, le comportement des habitants du territoire de la CDC a évolué d'année en année. Basée sur le principe écocitoyen de tri des déchets, de « pesée embarquée » et d'allégement de la part des ordures ménagères partant à l'incinération, la redevance incitative a pour but d'inciter les habitants à devenir acteur de leur propre consommation avec une incidence sur la facture à payer. Si au départ, pour des raisons prévisionnelles, la CDC a dû mettre en place une facturation forfaitaire, 2013 a permis de faire un bilan plus proche de la réalité de chacun avec, pour ceux qui ont suivi à la lettre les principes de base tels que le tri des déchets (bac vert), la diminution concomitante du poids des ordures ménagères (bac rouge), l'utilisation de composteurs pour ceux possèdant un jardin, le dépôt des encombrants et végétaux à la déchetterie, une répercussion sur la facture des OM avec une baisse pouvant aller jusqu'à 40 % par rapport à 2012. Payer moins en triant mieux ses déchets et en privilégiant toujours la sortie du bac rouge plein et non pas rempli à moitié pour bénéficier des 12 levées incluses dans la part fixe: tels sont les principes qui permettent de bien maîtriser sa facture. Mais pour les réfractaires à ces comportements écocitoyens, elle s'alourdit naturellement. Le bilan 2013 des déchets ménagers, ci-dessus, conforte bien la réussite sans équivoque de la redevance incitative. La baisse des tonnages en OM se poursuit en 2013 avec -7 % par rapport à 2012. Dans le même temps le tri des déchets s'amplifie (+1,5 %) tout comme la collecte du verre (+ 7,5 %), la fréquentation de la déchetterie pour les objets encombrants, les appareils électriques usagés, les déchets végétaux (+16%) et le textile dans les bornes Relais. Il est à noter que depuis 2010, avec la baisse du poids des déchets ménagers dans les bacs rouges, on assiste à un développement sans précédent des déchets recyclables, et ceci à tous les niveaux. Il n'en demeure pas moins que l'effort doit se concentrer désormais sur les refus de tri qui entraînent une non collecte du bac vert. Les messages sur la qualité du tri doivent être renforcés et précisés encore et encore. Il y a encore confusion avec certains logos qui n'indiquent pas forcément que le produit est recyclable. Il en est ainsi des pots de yaourts, de crème fraîche ou de fromage blanc qui ne sont pas recyclables, tout comme les emballages plastiques alimentaires, contenants de fruits ou légumes. Et surtout le polystyrène sous toutes ses formes (billes, chips, caisses...) et encore moins les barquettes ! Enfin, dans le bac vert jamais de sac poubelle ! Des principes simples qui diminueront encore les refus de tri.

BILAN 2010-2013 (en tonnes) des déchets ménagers

	OM	Collecte sélective	Refus de Tri	Déchetterie	Verre
2010	4937	1139	88,4	1951	587
	-17%	+9%	+243%	+15%	+1,4%
2011	4084	1240	303	2255	595
	-66%	+24%	+30%	+24%	+19%
2012	2710	1542	395	2796	710
	-7%	+1,5%	-1,3%	+16%	+7,5%
2013	2522	1564	390	3252	763

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LE TERRAIN

2013 reste marquée par deux opérations « Adoptez deux poules » à Barsac puis à Podensac qui ont fait le « buzz » dans les médias hexagonaux et internationaux comme opération originale de sensibilisation des populations à la réduction des déchets ménagers. Un succès retentissant où 700 gallinacées ont été adoptées par les habitants de la CDC ! Au-delà du côté ludique de cette opération, c'est bien un allégement du poids des ordures ménagères qui était en perspective avec un retentissement non négligeable sur la facture des OM. Mais de façon plus quotidienne la CDC poursuit un travail régulier sur le terrain d'information sur le tri des déchets et le compostage grâce à l'intervention de l'ambassadrice de tri, Amélie Barbara. Interventions lors d'événements de communication ou liés à la protection de notre environnement mais aussi dans les écoles, à

destination des enfants. Par ailleurs, Amélie est à l'écoute des habitants pour répondre à leurs questions, notamment sur le tri des déchets qui semble parfois imprécis avec la valse des logos de recyclage.

Une question sur la destination de vos déchets ménagers? Contactez Amélie Barbara au 06 24 99 24 13

Prévention : la CDC un territoire militant

Jean-Noël Clamour,
vice président de la CDC
en charge de la prévention et du CISPD

Les actions de prévention se déclinent tout au long de l'année à travers des actions vers les publics jeunes et adultes comme ce fut le cas en 2013 avec l'opération 3 Rubans, le moment fort de nos interventions. C'est aussi le rôle du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui élabore tous les ans une stratégie territoriale de sensibilisation, cohérente et de proximité. Que ce soit en partenariat avec la Gendarmerie nationale pour des missions de sécurité routière, des journées théâtre contre les violences ou encore la citoyenneté avec les collégiens, entre autres, la CDC s'illustre par un dynamisme et une proximité toujours plus grande vers les publics les plus fragiles. Une nouveauté en 2013, l'engagement d'habitants du territoire pour l'illustration de chaque campagne à travers le symbole des trois rubans, rose pour le dépistage du cancer du sein, blanc pour la défense des droits de l'enfant et rouge pour la lutte contre le Sida et la sensibilisation à l'utilisation du nouveau test de dépistage rapide.

✔ Dépistage du cancer du sein : octobre rose

En association avec le Comité féminin Gironde une campagne d'affichage a été mise en place dans toutes les communes du territoire avec un seul objectif «prévenir le cancer du sein et se faire dépister». Véritable problème de santé publique, l'action de la CDC vise à sensibiliser toujours plus les femmes sur les risques de cette maladie sournoise que seule la prévention peut vaincre. Vaincre la peur du résultat d'un dépistage qui permet d'intervenir le plus rapidement possible. Une action récurrente de la part de la CDC qui rencontre toujours un écho attentif et solidaire des instances de santé. En illustration des membres de l'association de gymnastique volontaire de Barsac ont joué le jeu en se prêtant à une mise en scène militante et conviviale.

✔ Droits de l'enfant : novembre blanc

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2013, la CDC a mis «les petits plats dans les grands» avec des interventions sur le territoire, en particulier dans les écoles de Cérons et de Barsac. Face à cet engagement de la CDC, Annie Gourgue, présidente de l'association la Mouette a fait le déplacement d'Agen pour soutenir cette action jugée exceptionnelle pour une intercommunalité telle que la nôtre. Avec en point d'orgue la distribution aux enfants de l'école de Cérons du mini livre sur la convention des Droits de l'enfant et à Barsac l'aménagement d'un chemin des Droits de l'enfant.

Philippe Meynard inaugurant le chemin des Droits de l'enfant à Barsac

Ecole de Cérons : de gauche à droite, Annie Gourgue, Jean-Noël Clamour, Jean-Marc Pelletant, Philippe Meynard et Josselyne Darmaillacq

✔ Lutte contre le Sida : décembre rouge

Avec l'association AIDES Aquitaine et pour la 4e année consécutive la CDC s'est engagée à sensibiliser les habitants du territoire à la lutte contre le Sida et particulièrement au nouveau test de dépistage, le TROD, discret et à la portée de tous. Avec l'augmentation importante du nombre de cas de contaminations chaque année, le test est important pour connaître son statut immunologique et bénéficier des derniers traitements les plus performants.

Des actions multiples sur le territoire

Prévention routière
Pour la 4e année consécutive la CDC a organisé une journée de prévention routière avec les 6 centres de loisirs, à l'école primaire de Preignac. Au programme, conduite sur piste, questionnaire audiovisuel pour maîtriser le code de la route, jeux de rôles, en partenariat avec la Gendarmerie nationale, ASF Vinci et MCF Voyages.

Lutte contre les violences
Théâtre interactif au collège Georges Brassens avec la Cie théâtrale Oxo.

Sensibilisation aux conditions de sécurité internet
À destination des jeunes, de leurs parents et des enseignants pour les élèves de 3e du collège avec l'association Calysto.

2e Journée de formation des délégués de classes
Au siège de la CDC, représentation citoyenne, démocratie, engagement.

Permanences d'aide aux familles
ADIL 33, AFL Sud Gironde, Vict'AID, UNAFAM. Soutien et aide des familles: accompagnement, écoute, montage de dossiers de surendettement.

CULTURE DE PROXIMITÉ : PARI GAGNÉ !

Dominique Clavier
vice président de la CDC, en charge de la Culture

Investissement (Médiathèque et RLP)
870 245 €
Fonctionnement **393 715 €**

L'ouverture de la Médiathèque est l'événement marquant de l'année 2013. Deux mois après son ouverture, en novembre dernier, 1000 nouveaux abonnés sont venus s'ajouter à ceux qui étaient déjà incrits dans les bibliothèques du Réseau de Lecture Publique. Aujourd'hui, ils atteignent plus de 2500. Un engouement des habitants de la CDC qui ne se dément pas de jour en jour. Plus qu'un lieu où l'on vient emprunter des livres, des CD ou des DVD, la Médiathèque est un lieu de convivialité. On y vient aussi pour passer un bon moment de détente, feuilletant des magazines ou quotidiens (80 abonnements !), prenant le temps de découvrir des ouvrages d'art ou de géographie. La médiathèque est devenue le centre incontournable de la culture dans notre territoire. Un point de convergence également pour les enfants des écoles qui viennent avec leur professeur pour découvrir la littérature enfantine ou le très large choix de BD à leur disposition (au rez-de-jardin) de la médiathèque. Au total 14 000 ouvrages (romans, BD, albums, conte, 1500 CD, 900 DVD) sont disponibles.

UN ESPACE MULTIMEDIA

Avec le recrutement en tout début d'année d'un animateur spécialisé, l'espace multimédia (dans le prolongement de l'espace BD enfantines), permet de surfer gratuitement sur internet, de créer et consulter sa messagerie électronique mais aussi de s'initier grâce aux ateliers mis en place à des domaines très divers comme la maîtrise de certains logiciels, la protection de son ordinateur ou encore la découverte de la tablette tactile, entre autres. Un lieu devenu également incontournable, parfaitement intergénérationnel. Grâce à cette médiathèque intercommunale intégrée au Réseau de Lecture publique qui compte 11 bibliothèques réparties dans les communes de la CDC, la culture de proximité est l'un des axes forts de développement du territoire. Et tout ceci n'étant possible et viable que grâce au travail admirable et à la disponibilité des bénévoles, 46 exactement, qui épaulent l'équipe de bibliothécaires et d'animateurs(trices).

Contact : 05 56 27 01 58 / bibliblog.free.fr

SUBVENTIONS 2013

La CDC partenaire de la vie associative du territoire

La Communauté de Communes est partenaire de l'ensemble des associations du territoire. En 2013, 20 900 € ont contribué à la réalisation de nombreuses animations mais aussi d'actions de solidarité et de proximité.

Union des Commerçants, Industriels et Artisans de Barsac : Marché aux fleurs	300 €
Guidon Portésien : Tour du canton de Podensac	1500 €
Boule lyonnaise de Portets Concours annuel	450 €
COCSUGI : Festival Mond'Oc	1500 €
AIDES : actions de lutte contre le Sida et les hépatites virales	500 €
Club Loisirs Détente Amitié L'Oeil du Ciron. Pujols/Ciron	1000 €
Club Entreprises des Graves	2000 €
Amicale Laïque Podensacaise Randonnée «Les Millepieds»	400€
Moto club 2,4,6 roues Championnat de France	1000 €
Bybe Preignacais : Concours National Pétanque Vétérans	500 €
Association Familiale Laïque : Suivi Dossiers surendettement	500 €
Jardins de tomates partenariat avec centres de loisirs	2500 €
Festes Baroques en terre des Graves	750 €
FC Barsac-Preignac Randonnée Pédestre Nocturne	300 €
Judo Club Barsacais / Tournoi annuel	300 €
Association Kinor David : Rencontres Intnales des Graves	1000 €
Boule céronnaise Concours national de pétanque	300 €
Portensis : Boucle vigneronne	800 €
Bulles en Chais : Festival de la BD	1300 €
Les Ateliers des 3 Rivières spectacle «In love with Shakespeare»	500 €
Société Archéologique et Historique du Sauternais et des Graves	2500 €
Pitchouns et Cie Gym des tout-petits	500 €

TARIFS OM : quelle différence avant et après le passage à la Redevance Incitative ?

FOYER	Redevance 2011	Redevance 2014			
		Part fixe	0,18 € x kilos estimés[3]	Total HT	Kilos estimés[2]
1 personne	97,71 € HT	58,01 €	+ 23,40 €	= 81,41 €	130
2 personnes	194,38 € HT	106,35 €	+ 42,12 €	= 148,7 €	234
3 personnes	233,40 € HT	125,68 €	+ 63,18 €	= 188,86 €	351
4 personnes	251,30 € HT	140,19 €	+ 84,24 €	= 224,43 €	468
5 personnes +	293,17 € HT	149,85 €	+ 105,30 €	= 255,15 €	585
Gros utilisateur	970,20 €[1] HT	502,75 €	+ 459 €	= 961,75 €	2550

[1]En 2011 la redevance des professionnels correspondait à un prix au litre en fonction de la capacité du bac mis à leur disposition (1,47 € x 660 litres)
[2]Poids moyens 2013 observés dans le territoire
[3]Levée supplémentaire : 0,93 € HT

La redevance incitative, pourquoi faire ?

Le but premier de la redevance incitative mise en place à la CDC depuis 2011 est de réduire le tonnage de nos ordures ménagères collectées et incinérées à l'usine Astria de Bègles.

Pourquoi réduire nos déchets ménagers ?

Nos sociétés croulent sous les déchets ménagers et la qualité de vie des générations futures est en jeu. Cette réduction des déchets ménagers a également un impact de réduction des coûts pour l'usager. Ainsi depuis 2012, une baisse de 1561 tonnes d'ordures ménagères a été constatée dans notre territoire.
Jouons le jeu pour l'avenir de nos enfants !

Votre facture d'OM

Votre facture se compose de :

✗ Une ***part fixe*** calculée en fonction de la composition du foyer. Elle est ***obligatoire*** que vous mettiez ***peu ou pas de déchets***. Elle comprend :

- La collecte des ordures ménagères, dont ***12 levées incluses***,
- La collecte du tri sélectif (votre bac vert),
- La collecte des bornes à verre,
- La collecte des encombrants une fois par mois,
- L'accès à la déchetterie de Virelade
- La mise à disposition, remplacement et entretien des bacs bordeaux et verts,
- Le traitement des déchets envoyés à l'incinération.

✗ Une ***part variable*** comprenant :

- Le poids des déchets collectés multiplié par 0,18 € (prix du kilo hors taxe)
- Le nombre de levées supplémentaires, soit le nombre de fois où votre bac a été collecté dès la 13eme levée (0,93 € la levée).

Rappel Juridique : brûler des déchets ménagers et des déchets verts est interdit.

Le Règlement Sanitaire Départemental (RSD) arrêté par le Préfet précise que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». Il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs, la fumée. Il nuit gravement à l'environnement et à la santé. De plus, il peut être la cause de la propagation d'incendies. Il en est de même pour le brûlage des déchets ménagers dans un incinérateur individuel.

Emménagement après le 1er octobre 2013

Les foyers ayant emménagé après le 1er octobre 2013 ont une redevance calculée sur la base d'une estimation de 130 kg/an/hbt et de 15 levées. La régularisation en fonction de la consommation réellement produite sera calculée en février 2015.

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT STRICTEMENT INTERDITS ET PASSIBLES D'AMENDES SÉVÈRES

Les articles R 632-1 et R632-8 du code pénal indiquent qu'il est formellement interdit de jeter des déchets ménagers dans la nature. Ils prévoient une amende pouvant atteindre 3000 euros, une peine de 2 ans de prison et la confiscation du véhicule pour les contrevenants.

ELECTIONS MUNICIPALES

Avril 2014 : la CDC passe de 69 à 28 conseillers communautaires

La loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales (loi RCT) a prévu de nouvelles règles relatives au nombre et à la répartition des sièges des communes au sein des conseils communautaires des intercommunalités telles que la CDC.

Les prochaines échéances électorales des 23 et 30 mars 2014 entraîneront élection de facto de 28 conseillers communautaires au lieu des 69 aujourd'hui. Ils seront répartis de la façon suivante :

Podensac : 4
Portets : 4
Preignac : 3
Barsac : 3
Landiras : 3
Cérons : 3
Illats : 2
Arbanats : 1
Virelade : 1
Pujols-sur-Ciron : 1
Budos : 1
St-Michel-de-Rieufret : 1
Guillos : 1

L'élection des conseillers communautaires

Vous élirez les conseillers communautaires en même temps que les conseilllers municipaux. Leur nombre, défini par la loi, sera décliné sur chaque liste. Ainsi les conseillers communautaires seront en début de liste selon le nombre de conseillers communautaires attribué pour chaque commune. Exemple : les 4 premiers pour Portets, les 3 premiers pour Preignac, les 2 premiers pour Illats, le premier pour Budos, etc.

Rappel d'utilisation des bacs

Bien trier ses déchets c'est éviter que votre bac vert ne soit pas collecté !

pots de crème fraîche

pots de yaourt

couches, mouchoirs, pansements, sopalin...

polystyrène

toute barquette alimentaire

NON

sacs poubelles

Le bac vert doit être utilisé uniquement pour la collecte du tri sélectif

Le bac rouge doit être utilisé pour la collecte des ordures ménagères (tout ce qui n'est pas recyclable).
Si vous avez un doute sur un déchet, jetez le dans le bac rouge !

Les feuilles, herbes, tontes de gazon, déchets de cuisine (épluchures, sauf peaux d'agrumes), vont dans le composteur.

Page réalisée avec le soutien d'ECO EMBALLAGES

Toutes les tailles de haies, de résineux (thuya, if, cyprès, pin, sapin, cèdre...) ainsi que les produits d'élagage vont à la déchetterie.

DECHETTERIE DE VIRELADE

Horaires d'ouverture

- ✔ lundi au vendredi 13h - 18h
- ✔ samedi 8h - 18h
- ✔ dimanche 8h30 - 13h

Rens : 0800 132 232

Un doute, une question sur la destination des déchets ?
Infos et astuces sur les gestes écocitoyens ?
L'ambassadrice de Tri vous répond : 06 24 99 24 13
environnement@cc-podensac.fr